



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2022 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2022 ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires tenues les 1^{er} et 5 décembre 2022
- 1.6 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 10, 17 et 24 novembre ainsi que du 1^{er} décembre 2022

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0761-001 avec modifications amendant le règlement 0761-000 afin de diminuer la dépense de 1 518 043 \$ portant la dépense à un montant total de 2 981 957 \$ décrétant des travaux de réfection des filtres à l'usine de production d'eau potable et de réduire l'emprunt à un montant total de 500 000 \$
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification du titre afin de préciser l'impact de la diminution de la dépense et le nouvel emprunt*
 - *Une somme de 2 981 957 \$ à laquelle s'ajoute un montant à titre de solde disponible pour règlement d'emprunt fermé de 466 170 \$ pour un total de 3 448 127 \$*
 - *Des paiements de transfert payés comptants de 2 948 127 \$ seront appliqués ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$*
 - *Certains aspects prévus dans le règlement n'ont pas été réalisés, les travaux réalisés se chiffrent à 2 981 957 \$*
 - *Terme de 20 ans*
 - *100% à l'aqueduc*
 - *Districts : Tous*
- 2.2 Adoption du règlement 0883-003 règlement amendant le règlement 0883-000 décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaires ainsi que la délégation de pouvoirs, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification du 4^e paragraphe pour ajouter directeur général adjoint et annexe I modifiée*
 - *Abrogation de l'article 8.1.8*

- 2.3 Adoption du règlement 0884-003 règlement amendant le règlement 0884-000 sur la gestion contractuelle, ainsi que l'abrogation de la politique de gestion contractuelle (devenue un règlement le 1er janvier 2018), tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Modification de l'article 11.2.1 intitulé « Demande de prix verbale » pour 2 fournisseurs au lieu de 3
 - Modification de l'article 11.2.3 intitulé « Appel d'offres sur invitation » en remplaçant les mots trois par deux
 - Modification de l'article 11.7 intitulé « Processus dérogatoire » pour y ajouter par le directeur général adjoint
- 2.4 Adoption du règlement 0735-001 avec modifications amendant le règlement 0735-000 décrétant le versement de la quote-part de la Ville pour les travaux d'urbanisation de la rue Valmont ainsi qu'un emprunt de 596 126 \$
- Amendement au règlement
 - Une somme de 613 927 \$, pour pourvoir au financement de ce montant, une affectation des activités de fonctionnement vers les activités d'investissement de 17 801 \$ sera appliquée ainsi qu'un emprunt de 596 126 \$
 - Certains aspects prévus dans le règlement n'ont pas été réalisés, les travaux réalisés se chiffrent à 613 927 \$
 - Terme de 20 ans
 - Pour pourvoir au remboursement de l'emprunt (5 taxes spéciales) – 43,89 % sur tous les immeubles, 4,11 % aqueduc, 14,74 % égout, 2,27 % sur tous les immeubles compris à l'intérieur du liséré du plan (annexe 2) et 34,99 % sur tous les immeubles compris à l'intérieur du liséré du plan (annexe 3)
 - Modifications administratives visant à corriger l'annexe 1.1 et l'article 2
 - District : 9
- 2.5 Adoption du règlement 0280-148 amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Modification de l'annexe 5 intitulée « Sens unique » de l'article 24
 - Modification de l'annexe 6 intitulée « Interdiction de stationner sur certains chemins publics » de l'article 25
 - Modification de l'annexe 7 intitulée « Interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures » de l'article 28
 - Modification de l'annexe 31 intitulée « Corridors scolaires » de l'article 86.1
 - Districts : 6, 8, 9 et 12
- 2.6 Adoption du règlement 0922-001 amendant le règlement 0922-000 décrétant des travaux de sécurisation de l'aire de stationnement du poste de police de la Ville de Saint-Jérôme pour un montant supplémentaire de 200 000 \$ portant l'emprunt total à 540 000 \$
- Amendement au règlement
 - Emprunt supplémentaire de 200 000 \$, portant l'emprunt total à 540 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - District : 5
- 2.7 Adoption du règlement 0961-000 décrétant le versement de la quote-part de la Ville pour les travaux de 1^{ère} et 2^e étapes relatives au projet « Boisé de La Salette », ainsi qu'un emprunt de 997 000 \$
- Nouveau règlement
 - Payer la quote-part attribuée à la Ville pour les travaux de 1re et de 2e étapes dans la rue « A » du Boisé Sud de La Salette (PR-2020-20)
 - Emprunt de 997 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 100 % à l'aqueduc
 - District : 10
- 2.8 Adoption du règlement 0962-000 décrétant des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme – Année 2023, ainsi qu'un emprunt de 20 000 000 \$
- Nouveau règlement
 - Ces travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025
 - Emprunt de 20 000 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - Districts : Tous

- 2.9 Adoption du règlement 0774-019 amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Ajout d'un paragraphe à l'article 4 intitulé « Activités de loisirs » : Les activités de loisirs au Centre sportif Claude-Beaulieu font l'objet d'une tarification prévue à l'annexe « 21 »
 - Modification de l'annexe 2 intitulé « Activités de loisirs » : Ajout d'une spécification pour les non-résidents concernant les activités offertes
 - Ajout de l'annexe 21 intitulée « Tarification des activités au Centre sportif Claude-Beaulieu »
 - District : 4 – Lieu du complexe mais applicable à tous les districts
- 2.10 Adoption du règlement 0885-001 amendant le règlement 0885-000 décrétant des travaux de la prise d'eau et ouvrages connexes d'un montant supplémentaire de 26 500 000 \$ pour un emprunt total de 35 954 000 \$
- Amendement au règlement
 - Emprunt supplémentaire de 26 500 000 \$, portant l'emprunt total à 35 954 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 75 % l'ensemble desservi par aqueduc et 25 % quote-part Ville de Mirabel
 - Districts : Tous
- 2.11 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0240-000 ayant pour objet de citer les monuments historiques situés dans la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Afin de citer comme monument historique l'intérieur de la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme et d'apporter des ajustements sur les lots et les responsables
 - District : 10
- 2.11.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0240-000 sur les monuments historiques, tel que déjà amendé - PR 0240 002
- 2.12 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement parapluie décrétant des réfections majeures des divers bâtiments de la Ville de Saint-Jérôme ainsi qu'un emprunt de 550 000 \$
- Nouveau règlement
 - Ces travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025
 - Emprunt de 550 000 \$
 - Terme de 20 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - Districts : Tous
- 2.13 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0877-000 décrétant des travaux de pavage et d'éclairage sur les rues de l'Albatros et de l'Oiselet ainsi qu'un emprunt de 484 000 \$ afin de réduire l'emprunt à 230 863 \$
- Amendement au règlement
 - Un emprunt de 230 863 \$
 - Les travaux initialement visés par le règlement d'emprunt n'ont pas été réalisés
 - Terme de 10 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - District : 12
- 2.14 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0862-000 décrétant des dépenses en immobilisations pour des équipements de stationnement, horodateurs, parcomètres et logiciel de gestion pour les années 2019-2020-2021, ainsi qu'un emprunt de 1 400 000 \$ afin de réduire l'emprunt à 750 000 \$
- Amendement au règlement
 - Les travaux réalisés se chiffrent à 292 973 \$. Pour pourvoir au financement de ce montant des paiements de 62 110 \$ seront appliqués ainsi qu'un emprunt de 230 863 \$ sur une période de 20 ans
 - Certains aspects prévus dans le règlement n'ont pas été réalisés
 - Remboursement : à l'ensemble
 - Districts : Tous

- 2.15 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0854-000 afin de modifier les dépenses préliminaires admissibles à être financées par la réserve financière concernant la confection de plans et devis et autres services professionnels connexes
- *Amendement au règlement*
 - *Modification de l'article 2 concernant une dépense préliminaire et une dépense engagée pour le paiement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis*
- 2.16 Présentation et avis de motion - Règlement pourvoyant à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la ville pour l'exercice financier 2023
- *Différents taux de taxes applicables pour les différentes catégories d'immeubles situés sur le territoire pour l'année 2023*
- 2.17 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
- *Amendement au règlement*
 - *Ajout de l'article 68.3 concernant les immeubles administrés par le CISSS des Laurentides à émettre des constats d'infraction*
 - *Ajout de l'annexe 35 intitulée « Immeubles administrés par le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSLAU)*
- 2.18 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0888-000 décrétant la fermeture d'un projet lié au fonds de parcs et terrains de jeux et l'appropriation d'une somme de 22 500 \$
- *Fermeture du projet d'aménagement de toilettes semi-permanentes au Parc multisports*

3.- ZONAGE

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 6 décembre 2022
- *4 certificats*
- 3.2 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319 000 - (PPCMOI-2022-20057) – Rue du Pavillon
- *Autoriser un projet de construction de trois (3) habitations de la classe d'usages « Habitation multifamiliale isolée (H-5) » de respectivement vingt-huit (28), cinquante-neuf (59) et soixante-sept (67) logements*
 - *District : 2*
- 3.3 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309 000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-508
- *Amendement au règlement*
 - *Afin de permettre la classe d'usages « industrie légère (I-1) », l'usage « service de réparation et d'entretien de véhicules lourds (6441) » et d'ajouter des dispositions particulières dans la zone C-2531*
 - *District : 8*
- 3.4 Adoption du règlement A1990-024 amendant le règlement C-1990 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé
- *Amendement au règlement*
 - *Afin d'ajouter un critère encadrant l'architecture pour les bâtiments de plus de 4 000 mètres carrés de superficie de plancher, en assouplissant un critère relatif aux matériaux de revêtement extérieur et ajoutant des objectifs et des critères pour les bâtiments d'intérêt patrimonial particulier hors type. Les modifications s'appliquent au secteur du centre-ville*
 - *Districts : 5 et 6*
- 3.5 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-506
- *Amendement au règlement*
 - *Afin d'augmenter la hauteur en étage maximale à 7 étages pour la zone C-2331 et à 10 étages pour la zone C-2371 et d'ajouter des dispositions particulières sur la mixité des usages, les aires de stationnement, les bornes de recharge et les toitures pour les zones C-2331 et C-2371*
 - *Districts : 6 et 9*

- 3.6 Adoption du règlement 0300-016 amendant le règlement 0300-000 sur le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé - (PR-0300-016)
- Amendement au règlement
 - Afin de remplacer l'affectation « mono-industrielle » par la nouvelle affectation « secteur industriel sud », élargir la liste des fonctions dominantes et complémentaires autorisées et agrandir la nouvelle aire d'affectation « secteur industriel sud » à même le lot 5 802 205 correspondant au 81 et 85, rue Valmont
 - District : 9
- 3.7 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-511
- Amendement au règlement
 - Afin d'agrandir la zone C-117 à même une partie de la zone C-54
 - Consultation publique : 10 janvier 2023
 - District : 12
- 3.7.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309 511
- 3.8 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0317-000 sur les usages conditionnels de la Ville de Saint-Jérôme tel que déjà amendé - PR 0317-004
- Amendement au règlement
 - Afin de permettre l'usage conditionnel de « service de garderie (prématornelle, moins de 50 % de poupons) (6541) » dans certaines zones visées
 - Assemblée de consultation publique le 10 janvier 2023
 - Districts : Tous
- 3.9 Dérogation mineure n° DM-2022-20120 - 585, rue Groulx – Lot 2 350 192 du cadastre du Québec
- Agrandissement d'un immeuble commercial – Zone tampon
 - District : 8
- 3.10 Dérogation mineure n° DM-2022-20116 - Lot 2 985 042 du cadastre du Québec
- Construction d'une nouvelle habitation multifamiliale – Allée de circulation – Cases de stationnement
 - District : 9
- 3.11 Dérogation mineure n° DM-2022-20132 - 1555, boulevard Saint-Antoine – Lot 2 352 242 du cadastre du Québec
- Immeuble commercial - Cinq (5) nouvelles enseignes rattachées - Neuf (9) nouvelles enseignes détachées
 - District : 7
- 3.12 Dérogation mineure n° DM-2022-20123 - 649, rue De Martigny ouest – Lots 3 239 221 et 3 239 222 du cadastre du Québec
- Immeuble commercial - Deux enseignes rattachées
 - District : 10
- 3.13 Dérogation mineure n° DM-2022-20139 - 903, 36e Avenue – Lot 6 462 148 du cadastre du Québec
- Immeuble résidentiel – Marge latérale – Décrochement – Toit plat
 - District : 7
- 3.14 Dérogation mineure n° DM-2022-20140 - 909, 36e Avenue – Lot 6 462 149 du cadastre du Québec
- Immeuble résidentiel – Décrochement – Toit plat
 - District : 7
- 3.15 Dérogation mineure n° DM-2022-20141 - 915, 36e Avenue – Lot 6 462 150 du cadastre du Québec
- Immeuble résidentiel – Décrochement – Toit plat
 - District : 7
- 3.16 Dérogation mineure n° DM-2022-20138 - 120, rue Valmont – Lot 6 048 176 du cadastre du Québec
- Immeuble commercial - Cinq (5) nouvelles enseignes rattachées - Nature des services « centre de dons »
 - District : 9

- 3.17 Dérogation mineure no DM-2022-20114 - 289-297, rue de Villemure – Lot 2 141 766 du cadastre du Québec
- *Établissement de service public – Installation de deux enseignes*
 - *District : 6*

4.- DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION

- 4.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale
- *1 permis*

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques - Novembre 2022
- 5.2 Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires - Novembre 2022
- 5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Novembre 2022
- 5.4 Transfert de crédit – Paiement comptant 2022 pour des projets d'investissement
- 5.5 Transferts de crédits et affectations supplémentaires – Fonds de roulement 2022
- 5.6 Annulation de l'affectation de l'excédent accumulé non affecté prévue à la résolution CM-15200/17-05-22
- 5.7 Transferts budgétaires – Affectation des activités 'investissement - Financement des projets en cours 2022
- 5.8 Transferts de soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés
- 5.9 Révision des excédents accumulés affectés
- 5.10 Annulation des soldes résiduels de règlements d'emprunt
- 5.11 Désaffectation des projets financés par fonds de roulement affectés pour les années 2020 et 2021
- 5.12 Affectation des contributions 2022 destinées à financer le contrôle des débordements du réseau d'égout sanitaire

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

- 6.1 Contrat de services d'entretien de logiciels avec la compagnie logiciels Radar inc. pour la période du 2023-2025 (2023-GG-006)
- *Logiciels Radar Inc. pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, pour un montant de 475 193.46 \$, taxes incluses*
- 6.2 Adjudication de contrat – Services professionnels pour les travaux de construction d'une toiture de patinoire, chalet de parc, stationnement écologique et travaux connexes – (AO 2022 20 ING)
- *EPA Architecture inc., pour un montant ne pouvant excéder la somme de 551 546,57 \$*

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Modification de l'offre d'achat pour le lot 3 240 474 du cadastre du Québec - Terme et remboursement
- *Montant : 705 000\$ + frais + taxes*
 - *Remboursable 100% à l'ensemble*
 - *Terme de 20 ans*
 - *District : 12*
- 7.2 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023

- 7.3 Addenda à l'entente mise en marché du « Programme supplément au loyer – Marché privé – SL1 - n° 8461 » – Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme (OMH) – Contribution de la Ville de Saint-Jérôme
➤ *Renouvellement pour une durée de 2 ans*
- 7.4 Projet intégré « Place des Artistes », avenue de Rochedouart (PR 2007-61,1) - Modification à la résolution CM-7910/12-06-19 concernant le protocole d'entente avec le promoteur « 9067-3823 Québec inc. »
- 7.5 Vente d'une partie du lot 6 505 559 du cadastre du Québec – Société Immobilière SPI inc.
➤ *District : 1*
- 7.6 Dépôt par la greffière des procès-verbaux de correction datés du 7 et 14 décembre 2022
- 7.7 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
➤ *Carla Pierre-Paul*
➤ *Martin Pigeon*
➤ *Dominic Boyer*
➤ *Marc-Antoine Lachance*
➤ *Marc Bourcier*
➤ *Ronald Raymond*
- 7.8 Dépôt – Registre des dons en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (article 6) – Année 2022
- 7.9 Demande au Fonds municipal d'action juridique de l'Union des municipalités du Québec – Société en commandite Le Boisé et Le Boisé II (S.E.C.), 9067-3823 Québec inc. et 9076-3244 Québec inc. c. Ville de Saint-Jérôme – Cour supérieure n° 700-17-018783-224 – Affaires juridiques : J-2022-036
➤ *Demande d'aide financière à l'UMQ*
- 7.10 Autorisation au ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) pour l'aménagement de chemins de détour temporaires sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme – Travaux de réparation des dalles de béton de l'autoroute 15
- 7.11 Priorités - Développement et aménagement du territoire – Modifications à la résolution CM-15233/22-05-30
- 7.12 Modification de la résolution CM-15662/22-12-13 - Acquisition des lots 3 240 323, 3 240 324 et 3 240 338 du cadastre du Québec - Terme et remboursement
➤ *Montant : 821 626,30\$ + frais + taxes*
➤ *Remboursable 100% à l'ensemble*
➤ *Terme de 20 ans*
➤ *District : 12*
- 7.13 Acquisition des lots 3 240 437 et 3 240 448 du cadastre du Québec
➤ *District : 12*
- 7.14 Renouvellement de bail galerie des Laurentides Investments LTD – Bibliothèque Charles-E. Garneau – Secteur St-Antoine
- 7.15 Projets de développement immobilier – Exception à l'application de la résolution CM-15233/22-05-30

8.- CAPITAL HUMAIN

- 8.1 Lettre d'entente entre la Ville de Saint-Jérôme et l'Association des policiers de Saint-Jérôme métropolitain inc. – Modification de l'article 27
- 8.2 Lettre d'entente entre la Ville de Saint-Jérôme et le Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 308 (cols bleus)
- 8.3 Restructuration du Service des loisirs des sports, de la culture et du développement social – Création et abolition de poste et nomination

- 8.4 Restructuration du Service du capital humain – Nomination
- 8.5 Restructuration du Service de l'environnement, du Service de l'urbanisme et du développement durable, du Service de l'ingénierie et du Service des travaux publics
- 8.6 Nomination – Directeur – Service de la sécurité incendie

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

- 9.1 Public – Seconde période de questions
- 9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 17 janvier 2023